

ADMINISTRATION COMMUNALE  
DE  
DALHEIM



## AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public en application de l'article 24 §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau

que l'Administration de la gestion de l'eau a été saisie d'une demande **de la part du Comice agricole Welfrange-Filsdorf concernant la gestion des eaux dans le cadre de la construction d'un hangar pour machines agricoles à Welfrange EAU-AUT-24-0669.**

**La commune de Dalheim a été informée par mail en date du 23 juillet 2024.**

Fait à Dalheim, le 26 juillet 2024.



Le secrétaire communal  
Joëlle NICLOU



Le bourgmestre  
Romain KILL